Communiqué de Presse du 26.09.2023

→ **Acte méritoire**

Le 11 septembre dernier, deux agents de la Police municipale de Lunel évite une tentative de suicide à la Gare de Lunel.

Par leur intervention, les policiers municipaux lui ont probablement sauvé la vie. Nous sommes le 11 septembre et il est pas 19h30 quand le téléphone retentit au poste de Police municipale de Lunel : c'est le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) de l'Hérault qui demande l'intervention d'une patrouille à la Gare de Lunel. On signale le comportement inhabituel et dangereux d'une jeune fille sur le quai de gare. L'opérateur envoie immédiatement sur place une patrouille.

Cinq minutes plus tard, les deux policiers municipaux arrivent sur place et entament les recherches sur les différents quais de la gare. En même temps, ils demandent au conducteur d'un Train de Transport Express Régional (TER) à l'arrêt sur le quai n°1 d'aviser la régulation. Ils se dirigent alors sur le Quai n°2 où ils aperçoivent immédiatement une jeune fille assise sur le rebord du quai, en limite des rails. Ils s'approchent et prennent contact avec elle mais l'approche d'un train à grand vitesse précipite les choses : la jeune fille se penche dangereusement en avant, vers les rails. L'un des policiers la pousse en arrière et l'autre la saisit en même temps par les épaules pour la tirer sur le quai et l'éloigner des rails. Une prise de décision rapide qui a permis de mettre en sécurité la jeune fille et de permettre le passage du train : un acte méritoire de la part de nos deux agents de la Police municipale qui a surtout permis d'éviter une tentative de suicide et de sauver une vie. Elle sera finalement prise en charge par les pompiers qui la conduiront aux urgences psychiatriques.

Les agents de la Police municipale travaillent toujours au service de la population. Ils et elles remplissent un nombres importants de missions au quotidien. Et c'est souvent le rôle répressif que le public retient pourtant, parfois, l'intervention des agents permet d'empêcher des méfaits ou comme ce 11 septembre, éviter un drame et sauver une vie.

Bravo aux agents concernés ce soir-là qui ont fait preuve ce soir-là de sang-froid et de professionnalisme, cette tribune est également l'occasion de saluer l'engagement au quotidien de tous nos policiers municipaux.

Pour rappel
Le Service de la Police municipale est composé de 47 agents en charge de différentes missions. La Police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle a pour mission essentielle la protection des personnes et des biens, en parfaite coordination avec la Gendarmerie nationale. Qu'ils soient sur la terrain, qu'ils assurent le suivi administratif, qu'ils soient en charge de la vidéoprotection ou encore de la surveillance de la voie publique, ces hommes et ces femmes travaillent au service de la population. La Police municipale de Lunel est efficiente 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : à tout moment, les administrés peuvent faire appel à ces agents par un simple coup de fil au 04 67 87 84 00. Une situation que l'on pourrait croire similaire partout ailleurs en France, or ce n'est pas le cas : avoir un tel atout pour la sécurité de tous est à souligner et à apprécier.

L'ESSENTIEL :

Le 11 septembre dernier, 2 agents de la Police municipale de Lunel évite une tentative de suicide à la Gare de Lunel.

+ d'informations : 04 67 87 83 38 (Angélique Zelazo) – angelique.zelazo@ville-lunel.fr – www.lunel.com